



La Maison de l'Île-de-France – Cité Internationale Universitaire de Paris (75)



La SAERP, au côté d'une Région Île-de-France toujours plus intelligente



C'est avec honneur et responsabilité que, sur proposition de Valérie Pécresse – Présidente du Conseil régional d'Île-de-France, j'ai été élu Président du Conseil d'administration de la SAERP le 10 novembre dernier.

Je veux ici saluer le travail accompli par mon prédécesseur, Laurent Lafon – élu Sénateur du Val-de-Marne lors des élections du mois de septembre dernier.

Avec son impulsion et la mobilisation de toute l'équipe, la SAERP a su prendre la mesure des enjeux ambitieux de la nouvelle majorité régionale et de la dynamique positive créée.

Plus encore, il s'agit dorénavant pour notre société, véritable partenaire institutionnalisé de la Région Île-de-France et de ses autres collectivités actionnaires, de faire la preuve de sa pertinence et de son efficacité au service des franciliennes et des franciliens.

Mon action au niveau local, en tant que Maire de la Ville de Vanves, le confirme : cette capacité d'adaptation et d'écoute reconnue à notre outil

renforcera la relation de confiance que nous avons avec nos territoires.

Je sais de cette action la réalité du terrain, ce besoin de voir aboutir des équipements attendus dans des délais maîtrisés, comme cette nécessaire optimisation de la dépense publique.

Dans un contexte de clarification des compétences territoriales, la SAERP sera demain, tant par son expérience que par les valeurs qu'elle défend au quotidien dans son action, un acteur clé pour relever les grands défis qui attendent notre Région capitale.

Résolument, participer à l'attractivité de notre territoire en pilotant avec la plus grande efficacité les projets confiés et en impulsant des partenariats innovants, sera le sens de mon mandat.

Je vous souhaite une bonne lecture de notre lettre d'information.

Bernard Gauducheau

Président,
Conseiller régional d'Île-de-France, Maire de Vanves

LA SAERP

Société d'Aménagement et d'Équipement de la Région Parisienne.

En quelques dates :

- 1956 : création de la SAERP
- 2002 : entrée au capital de la Région Île-de-France
- 2008 : la SAERP devient en France la deuxième Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA)
- 2013 : transformation de la SAERP en Société Publique Locale (SPL)
- 2017 : augmentation du capital de la société

Depuis 60 ans, la SAERP construit l'avenir de l'Île-de-France

À (RE)DÉCOUVRIR

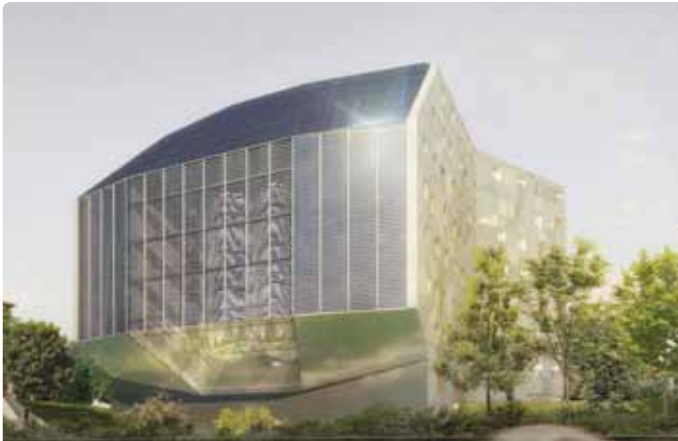
Notre site internet actualisé



LE LOGEMENT ÉTUDIANT AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ

Une opération régionale de grande envergure et véritable prouesse technique

Inauguration le 19 septembre 2017 de la Maison de l'Île-de-France, première maison construite à la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP) depuis 1969.



MAÎTRISE D'OUVRAGE : Région Île-de-France
MAÎTRISE D'ŒUVRE : Agence Nicolas Michelin – ANMA (mandataire)
MTDC DE L'OPERATION : 21,67 M€ TTC



En présence de Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France, de Gilles Pécout, Recteur de la région académique Île-de-France et de l'académie de Paris, de Michel Pochard, Président de la Cité Internationale Universitaire de Paris et de Faten Hidri, Vice-Présidente du Conseil Régional en charge de l'ensei-

gnement supérieur et de la recherche, a été inaugurée le 19 septembre 2017 la Maison de l'Île-de-France (75).

Ce nouveau bâtiment destiné aux étudiants et chercheurs, 100 % écologique, participera à la renommée internationale des universités de Paris.

Le programme de cette opération a consisté en la réalisation de 142 chambres pour étudiants et de locaux collectifs sur une surface de 5 000 m² de SU avec une accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, le tout dans un site unique au sein de la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP). L'enjeu opérationnel était de pallier les nuisances sonores et de pollution du périphérique, tout en tenant compte d'un contexte hydrogéologique fragile, lié à la présence d'anciennes carrières souterraines. Pari réussi !

Face aux contraintes de site, le parti pris a été de s'orienter vers une conception originale. La façade sud de la maison de l'Île-de-France concentre la particularité du projet, avec la présence de deux cuves hautes de plus de 15 m, qui viennent s'insérer dans le bâtiment. Elles ont été amenées jusqu'à la Cité universitaire par convoi exceptionnel.

D'une capacité de 200 m³ chacune, elles sont chauffées grâce aux capteurs solaires en place sur la façade. Il s'agit de cuves inter-saisonnier : l'eau peut être chauffée jusqu'à 90°C, elle est ensuite stockée dans ces ballons et restituée en hiver pour l'eau chaude sanitaire et le chauffage. En cas de besoin, le bâtiment est raccordé au réseau de chauffage urbain qui traverse le campus.

Maison de l'Île-de-France,

on en a parlé dans la presse :



Également dans la presse professionnelle :

- Le Moniteur,
- Biactu.com,
- Grand Paris Île-de-France...

Retrouvez les reportages et interviews dans notre rubrique « Actualités » sur www.saerp.fr

Dates clés d'avancement du projet

- **novembre 2013** : obtention du permis de construire
- **mars 2015** : démarrage des travaux
- **septembre 2017** : inauguration par la Présidente de la Région Île-de-France, Valérie Pécresse



UN NOUVEAU CHANTIER AMBITIEUX EN SEINE ET MARNE

Démarrage des travaux du Lycée Emily Brontë à Lognes (77)

En septembre 2017 : coup d'envoi de 22 mois de travaux et 40 millions d'euros TTC d'investissement pour le développement local.

MAITRISE D'OUVRAGE : Région Île-de-France
MAITRISE D'ŒUVRE : Atelier d'architecture BW (mandataire)
MTDC DE L'OPERATION : 40 M€ TTC



L'exécution des travaux de construction du lycée Emily Brontë à Lognes (77) a commencé en septembre 2017.

Ce lycée existe actuellement sous forme provisoire. Il est composé de bâtiments démontables installés sur un terrain de 10 200 m² environ et accueille 750 élèves dans 27 divisions.

L'opération de construction du lycée neuf Emily Brontë situé cours des Lacs à Lognes, à 600 m de l'ancien bâtiment, est destinée à le remplacer en augmentant sa capacité. A terme, il permettra d'accueillir plus de 1000 élèves.

L'enseignement général ouvrant sur 3 séries du baccalauréat S-SVT, ES et L constitue les trois quarts de l'offre pédagogique. L'enseignement technologique constitue l'autre quart de l'offre et concerne les baccalauréats STMG gestion financière et mercatique ainsi qu'un baccalauréat STL biotechnologie. Une section spécifique européenne en anglais est également proposée.

Le programme de l'opération comprend la réalisation de 7 337 m² de surface utile ainsi que la totalité des aménagements extérieurs et paysagers ; il a été prévu sur la base de la structure pédagogique suivante :

- enseignement général, scientifique et pôle technologique,
- vie scolaire comprenant le CDI et une salle polyvalente pouvant accueillir 150 personnes,
- administration et logistique,
- demi-pension équipée d'une cuisine de production et 7 logements de fonction.

Cette opération est menée avec une démarche de Qualité Environnementale qui comporte les 2 objectifs suivants :

- démarche de certification « NF-Bâtiment tertiaire - Démarche HQE® » et de labellisation « BEPOS EFFINERGIE »,
- efficacité énergétique avec un objectif « zéro énergie ».

Dates clés d'avancement du projet

- **août 2016** : obtention du permis de construire
- **septembre 2017** : démarrage des travaux
- **juin 2019** : fin prévisionnelle du chantier.

La Région Île-de-France et sa société publique locale à l'honneur avec deux projets récompensés :

1. La restructuration du service de restauration du lycée La Bruyère à Versailles (78) récompensée le 13 juin 2017 par le jury des Trophées Bois d'Île-de-France. Une reconnaissance appréciée par tous les acteurs du projet.

MAÎTRE D'OUVRAGE : Région Île-de-France
MAÎTRE D'ŒUVRE : SAM Architecture (mandataire)
MONTANT MTDC : 6 M€ TTC



L'opération de restructuration du service restauration avait pour objectif principal la réorganisation complète des locaux et la rénovation des équipements de cuisine

conformément aux réglementations en vigueur. Elle visait également à améliorer l'accueil des convives tout en répondant à l'augmentation du nombre de repas servis. Cette opération a été menée selon la démarche de qualité environnementale conformément aux objectifs de la Région. Elle a fait l'objet d'un cahier des charges spécifique dont l'efficacité énergétique était un des points essentiels.

2. Le lycée international de l'Est parisien va représenter la France au concours international des Green Solutions Awards 2017

Inauguré en septembre 2016, le lycée international de Noisy-le-Grand / Bry-sur-Marne (93) vient de remporter un nouveau prix : le Grand prix du jury construction durable lors de la cérémonie des Green Solutions Awards 2017 organisée le 7 septembre 2017 par Construction 21 (prix international HQE).

MAÎTRE D'OUVRAGE : Région Île-de-France
MAÎTRE D'ŒUVRE : Ateliers 2/3/4/ (mandataire)
MONTANT MTDC : 56,4 M€ TTC



Aux côtés de l'équipe de maîtrise d'œuvre Ateliers 2/3/4/ pour la remise de prix, Agnès Lauret-Grémillet du pôle Lycées de la Région Île-de-France (maître d'ouvrage), Philippe Pelletier, Président du plan Bâtiment Durable ainsi qu'Isabelle Bonnaud-Jouin, directrice générale de la SAERP (maître d'ouvrage délégué).

Après le prix (ArchiDesignClubAward) reçu en début d'année saluant déjà ce projet ambitieux, c'est une nouvelle reconnaissance pour toutes les parties prenantes de l'opération, Région Île-de-France en tête, comme son bras armé qu'est la SAERP.

Augmentation de capital réussie pour la

Depuis la transformation de la SAERP en 2008 de société d'économie mixte en société publique locale d'aménagement (puis société publique locale en 2013), le capital de la SAERP s'élevait à 2 491 680 €. Il vient d'être porté à 3 527 680 € avec le soutien réaffirmé de son actionnaire majoritaire, la Région Île-de-France et l'entrée au capital de quatre nouvelles collectivités locales.

Avec l'ambition de s'inscrire dans la volonté régionale de participer à la réduction des consommations énergétiques du parc francilien, la décision de lancer une procédure d'augmentation de capital de la SAERP date de juillet 2015 et a été motivée par un double objectif :

- d'une part, ouvrir le capital social à d'autres collectivités franciliennes désireuses d'engager des politiques énergétiques exemplaires afin de déployer largement l'offre de services de la société,
- d'autre part, renforcer l'assise financière de la société afin de détenir les fonds propres nécessaires notamment au bon financement d'opérations de rénovation thermique sur le patrimoine public francilien.

Il est ici rappelé que la SAERP, en tant que société publique locale, se doit de travailler exclusivement pour le compte de ses actionnaires publics et sur le territoire des collectivités territoriales qui en sont membres.

La stratégie de développement retenue reposait sur la mise à disposition de ces compétences particulières auprès des communes, des intercommunalités, comme des départements franciliens pour leur proposer un accompagnement de leur politique énergétique.

Après délibération de l'ensemble des collectivités actionnaires, et sur proposition du Conseil d'administration de la société, l'Assemblée générale extraordinaire a donc décidé en 2015, à l'unanimité, du lancement d'une procédure d'augmentation du capital social.

Les différentes manifestations et rencontres organisées afin de faire connaître l'offre de services de la SAERP ont confirmé sa pertinence.

Une communauté urbaine et trois villes ont fait le choix d'intégrer le capital social et, ainsi, de bénéficier des compétences de la SAERP : la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise et les Villes de Drancy, Chennevières-sur-Seine, et Aulnay-sous-Bois.

Renouvelant sa confiance à l'égard de son outil, la Région Île-de-France a largement contribué à la réussite de cette procédure qui s'est clôturée en septembre 2017.

La SAERP est aujourd'hui prête à assumer sa place d'outil prometteur dans la mise en œuvre des politiques régionales, comme son savoir-faire sur le champ de la transition énergétique.



Valérie Péresse

Présidente de la Région Île-de-France

Offrir aux jeunes Franciliennes et Franciliens des équipements d'enseignement innovants et modernes, à la hauteur de leurs ambitions : c'est l'un des chantiers majeurs de mon mandat, qui doit nous permettre de lutter toujours plus contre les fractures scolaires, sociales et territoriales. Pour cela, et face à la situation dégradée que j'ai constatée fin 2015, j'ai voulu que le Conseil Régional d'Île-de-France engage un plan d'investissement massif et sans précédent pour nos lycées : entre 2017 et 2027, plus de 5 milliards d'euros seront consacrés en travaux et en équipements, dont 1 milliard pour la maintenance. Cet effort financier bénéficiera à l'ensemble

du territoire de notre Région avec la création d'ici 2030 d'environ 22 000 places de lycées et 3 000 places en internat.

Dans la compétition internationale et la course à l'attractivité pour attirer des investisseurs, la qualité de notre offre éducative est déterminante. Et on le voit bien, ce facteur est aussi un critère important dans le choix d'implantation des investisseurs européens après le Brexit. Nous avons donc prévu d'ouvrir 3 lycées internationaux sur le territoire. Notre plan en faveur des lycées est également un formidable levier économique pour les entreprises d'Île-de-France et autant d'opportunités d'innovation au service de l'éducation et des jeunes – des espaces partagés, l'évolution de la salle de classe, des technologies de l'information, etc.

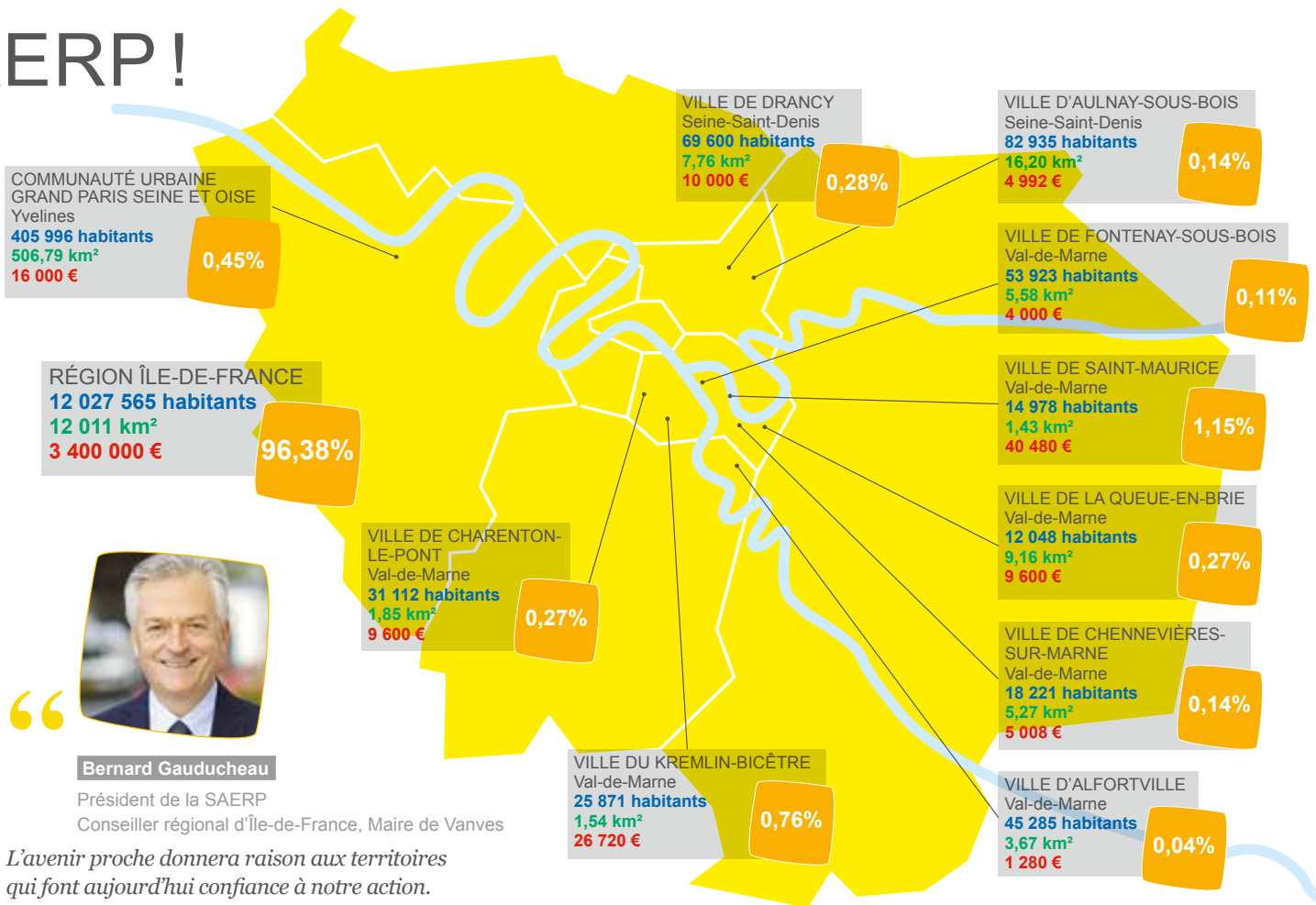
Pour réussir, je compte sur notre bras armé, la SAERP. Je sais que je peux compter sur son expérience, forte de 60 années au service de nos territoires franciliens. Le statut de société publique locale de la SAERP lui permet d'être réactive. Elle est aussi un atout pour une maîtrise d'ouvrage publique puissante, des raisons qui me poussent à la développer.

La procédure d'augmentation du capital de la société en 2017 nous a permis de renforcer encore nos liens. Notre objectif est d'assurer une assise financière solide à la SAERP pour lui permettre de tenir pleinement nos objectifs ambitieux et de mettre en œuvre notre feuille de route.

Je suis heureuse de partager cette ambition avec le Président Gauducheau et ses équipes de la SAERP.

Composition du nouvel actionnariat de la SAERP

SAERP!



Bernard Gauducheau
Président de la SAERP
Conseiller régional d'Île-de-France, Maire de Vanves

L'avenir proche donnera raison aux territoires qui font aujourd'hui confiance à notre action. Composée d'une équipe fière de ses valeurs et forte de son expertise comme de son savoir-faire, notre société est résolument tournée vers demain et les innovations qui l'attendent.



Eric ROULOT
Vice-président de Grand Paris Seine et Oise, délégué à l'environnement, au développement durable et à l'espace aquatique

La communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (CU GPS & O) s'inscrit dans une démarche de transition énergétique et a engagé l'élaboration de son Plan climat. Elle souhaite agir sur ses équipements et élabore un schéma directeur immobilier qui comprendra un axe fort sur la performance énergétique de son patrimoine. Ainsi, la CU GPS & O s'appuiera sur l'expertise et l'offre de services de la SAERP, société publique locale historiquement implantée sur le territoire. L'augmentation du capital social de la SAERP représente une belle opportunité pour la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise de devenir actionnaire et de rendre concrètes ses ambitions en matière de performance énergétique en lançant rapidement ses premières opérations.



Jean-Pierre BARNAUD
Maire de Chennevières-sur-Marne (94)

L'entrée de la commune de Chennevières au capital de la SAERP, en souscrivant à l'augmentation de capital, permet à la Ville de bénéficier d'une expertise qu'une ville de 19.000 habitants ne possède pas en interne sur des projets spécifiques. Le champ de compétence de la SAERP qui va de l'expertise opérationnelle dédiée au management de projets d'équipements publics en passant par l'accompagnement des politiques énergétiques des collectivités permettra un travail efficace. La SAERP connaît parfaitement les contraintes auxquelles sont soumises les collectivités et sa structure d'équipe pluridisciplinaire permet d'offrir des réponses techniques, juridiques, financières rapides et d'avoir des retours d'expériences sur les autres projets menés à bien ces dernières années. Pouvoir mener des projets d'envergure en étant accompagné sur ces différents aspects a participé à la décision d'adhésion.

NOUVELLES OPÉRATIONS
CONFIÉES À LA SAERP**Restructuration globale
et extension du lycée Georges
Brassens à Villeneuve-le-Roi (94)**

L'objectif majeur de cette restructuration globale de la cité mixte Georges Brassens est la partition du collège et du lycée par la création de deux établissements scolaires autonomes et indépendants. Deux opérations distinctes vont donc avoir lieu sur ce site : le département du Val-de-Marne va construire un collège et une cuisine centrale et **la Région Île-de-France un lycée d'une capacité de 1200 élèves et l'extension du gymnase** (MTDC : 60,5 M€).

L'opération, dont la maîtrise d'ouvrage déléguée a été confiée à la SAERP en mars 2017, comprend la construction de plusieurs extensions et la restructuration complète du bâtiment abritant le lycée. **Elle fera l'objet d'un programme environnemental** qui intégrera les objectifs réglementaires suivants : objectifs énergétiques (niveau E3C1 réglementaire en neuf et 50kWh en réhabilitation), traitement de l'eau alternatif sur la parcelle, maîtrise renforcée de la qualité d'air et du confort acoustique et facilité de maintenance.

**Réhabilitation des ateliers
du lycée Adrienne Bolland
à Poissy (78)**

Le lycée Adrienne Bolland est un lycée polyvalent comprenant de l'enseignement général et des enseignements professionnels (commerce et vente, soins et services à la personne, métier de la mode, électrotechnique, ébénisterie...). L'opération, dont la maîtrise d'ouvrage déléguée a été confiée à la SAERP en août 2017, vise les objectifs suivants : redistribution des secteurs d'activités, mises aux normes (aspiration des poussières), désamiantage, remplacement du SSI et reprise des réseaux (CFA, CFO et EP).



MAÎTRE D'OUVRAGE : Région Île-de-France
MAÎTRE D'ŒUVRE : en cours de désignation
MONTANT MTDC : 9,6 M€ TTC

LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE, UNE VOLONTÉ RÉGIONALE

Première opération de rénovation thermique
d'un lycée francilien livrée en octobre 2017

MAÎTRISE D'OUVRAGE : Région Île-de-France
GROUPEMENT CRE : Bouygues (mandataire)
MTDC DE L'OPERATION : 6,8 M€ TTC

Le lycée professionnel Claude Chappe situé à Nanterre (92), accueille 300 élèves et propose des formations tournées vers les métiers de l'automobile et des 2 roues. Il a bénéficié d'une ambitieuse opération de rénovation énergétique, pilotée par la SAERP, au nom et pour le compte de la Région Île-de-France.

L'opération, qui a intégré des travaux d'isolation thermique par l'extérieur et la rénovation de l'ensemble des systèmes énergétiques, respecte les objectifs technico-économiques suivants :

- objectif de performance énergétique et de confort thermique permettant d'obtenir après travaux un établissement efficace énergétiquement (ponts thermiques faibles, phénomène de paroi froide minimisé, courants d'air frais supprimés, infiltrations d'air maîtrisées...), avec une consommation énergétique conventionnelle plus ambitieuse que la réglementation thermique 2012 dans les bâtiments existants,
- objectif de qualité de l'air : amélioration de la qualité sanitaire aéraulique des locaux (particulièrement pour ceux ne disposant pas de système de ventilation),
- objectif de durabilité et respect de l'environnement : choix des matériaux, des équipements, pérennité de l'ouvrage et des installations, facilité de la maintenance, « chantier vert »,
- objectif de confort d'éclairage (adaptation de l'éclairage aux usages) et acoustique,
- objectif financier : le coût des travaux doit correspondre au budget prévisionnel du Maître d'ouvrage.

Pour réaliser cette opération, le choix a été fait de s'appuyer sur un contrat de Conception/Réalisation/Exploitation (CRE). Ce contrat, dit de performance énergétique, était le premier en la matière, à la fois pour la SAERP et son actionnaire majoritaire, la Région Île-de-

France. Il vise à atteindre un double objectif : à l'issue des travaux, il est attendu une réduction annuelle de 50 % de la consommation de chauffage et de 22 % de la consommation électrique. Au total, c'est une économie de 103 tonnes équivalent CO² par an qui sera réalisée ainsi qu'une diminution significative des coûts de fonctionnement de l'établissement.

Pour piloter l'opération, **le recours au CRE (aujourd'hui marchés globaux de performance) a permis une meilleure maîtrise coût/délais : 3 ans entre la notification du mandat à notre société et la réception des travaux, et -13 % par rapport au bilan prévisionnel de la Région Île-de-France.**

Enfin, le chantier a répondu à des exigences de chantier vert ainsi qu'à des clauses d'insertion sociales de la Région Île-de-France (3 048,50 heures réalisées pour 2 900 heures contractualisées).

Éléments clés :

- **SU totale du projet** : 8 562 m²
- **juillet 2014** : notification du mandat à la SAERP
- **juin 2016** : notification du marché de conception-réalisation-exploitation
- **décembre 2016** : obtention des autorisations administratives
- **avril 2017** : démarrage des travaux
- **octobre 2017** : réception des travaux

EN ESSONNE AUSSI, DES PROJETS AMBITIEUX !

Zoom sur l'opération de restructuration globale avec extension de capacité du lycée Pierre Mendès France situé à Ris-Orangis (91)



MAÎTRE D'OUVRAGE : Région Île-de-France
MAÎTRE D'ŒUVRE : en cours de désignation
MTDC DE L'OPÉRATION : 40 M€ TTC

Ce lycée, d'une capacité actuelle de 529 élèves (rentrée 2017), offre des formations de niveau pré-bac dans deux grands pôles :

- un pôle de formations industrielles aux métiers de l'énergie, de l'électricité électronique et du BTP avec 3 baccalauréats professionnels et 2 CAP,
- un pôle de formations tertiaires aux métiers administratifs et du commerce avec 2 baccalauréats professionnels et 1 CAP.

La filière énergie-froid et conditionnement d'air sera développée à Ris-Orangis et renforcée à l'avenir par la création d'un BTS. Dans le même temps, le poids respectif des baccalauréats professionnels commerce et gestion-administration sera inversé au profit du commerce plus attractif et plus insérant.

Le programme de cette opération prévoit aussi la création de 600 places nouvelles d'enseignement général et technologique de proximité, répondant au besoin démographique sur le secteur. Il double la capacité de l'établissement en la portant à 1 200 places environ.

Ce programme totalise par ailleurs 9 588 m² de surface utile et comprend (surfaces mentionnées en SHO) : des démolitions pour 6 000 m² environ, la création d'un parvis d'accueil, la création de constructions neuves dédiées au lycée et aux logements pour environ 8 360 m², la restructuration complète du bâtiment « carré » pour une surface d'environ 1 546 m², la rénovation du bâtiment B abritant les ateliers (3 808 m²), l'implantation de bâtiments démontables pendant la durée du chantier et la création d'une piste d'athlétisme.



Éléments clés :

- **surface utile :** 9 588 m²
- **novembre 2016 :** notification du mandat à la SAERP
- **décembre 2017 :** lauréat concours maîtrise d'œuvre
- **juin 2019 :** démarrage prévisionnel des travaux
- **mai 2024 :** livraison prévisionnelle de l'opération

BREVES

NOUVELLES OPÉRATIONS CONFIÉES À LA SAERP

Restructuration de la demi-pension et extension de capacité du Lycée François Couperin à Fontainebleau (77)

Il s'agit d'un lycée général et technologique situé à l'ouest de la ville de Fontainebleau. À la rentrée 2016, le lycée accueille 1 268 élèves et propose des formations pré-bac d'enseignement général et technologique (STMG), assorties d'une offre post-bac tertiaire (BTS et CPGE). L'établissement partage ses locaux avec un collège lequel doit être reconstruit sur la commune de Vulaines-sur-Seine : les locaux libérés permettront l'extension de capacité du lycée : à terme, la capacité d'accueil du lycée s'élèvera à environ 1 820 élèves. Concernant le bâtiment de la demi-pension, l'opération, confiée en septembre 2017 à la SAERP, vise à permettre l'accueil de 1500 rationnaires avec une capacité de production de 1500/1800 repas.

MAÎTRE D'OUVRAGE : Région Île-de-France
MAÎTRE D'ŒUVRE : en cours de désignation
MONTANT MTDC : 13,7 M€ TTC



Études de rénovation thermique de 12 nouveaux lycées franciliens

La Région Île-de-France a confié en février 2017 à la SAERP un mandat d'études pour la réalisation des études techniques concernant 12 lycées : diagnostics, préconisations, estimations et audits (énergétiques, structure, SSI, géotechniques) afin d'établir des programmes précis et des études économiques préalables à de nouvelles opérations de réhabilitation énergétique.

MAÎTRE D'OUVRAGE : Région Île-de-France
BET énergétique – Programmation : ERESE
MONTANT MTDC : 662 040 € TTC

À la découverte du chantier du nouveau lycée Lucie Aubrac à Courbevoie (92)

MAÎTRISE D'OUVRAGE : Région Île-de-France
MAÎTRE D'ŒUVRE : Epicuria Architectes (mandataire)
MONTANT MTDC : 53,6 M€ TTC



Pour faire face à l'accroissement de la population du nord du département des Hauts-de-Seine, la Région Île-de-France a décidé la construction d'un lycée neuf d'une capacité de 1 500 élèves répartis en 35 divisions. Le lycée Lucie Aubrac, dont la réalisation a été confiée à la SAERP en mars 2013, sera implanté à proximité du centre-ville de Courbevoie, dans un quartier mixte de logements collectifs, d'immeubles d'activités et de bureaux.

Outre des unités d'enseignement général, le futur lycée Lucie Aubrac devra accueillir une filière technologique STMG (Sciences et Technologie du Management et de la Gestion) ainsi qu'une classe préparatoire ATS et une section internationale.

Ce nouvel équipement ambitieux sera doté d'un Centre de Documentation et d'Information (CDI), d'une salle polyvalente de 200 places, d'une salle de sports et d'une demi-pension avec cuisine de production.

Le lycée fait l'objet d'une démarche de qualité environnementale avec un objectif « zéro énergie » visant un bilan neutre entre consommation et production d'énergie.

L'opération sera certifiée « NF Bâtiments Tertiaires – démarche HQE® » et labélisée « BEPOS Effinergie® ».

Les travaux ont démarré en décembre 2016 pour un objectif de livraison à la rentrée 2018.

Éléments clés :

- **surface du projet :** plus de 13 000 m² de surface de plancher
- **décembre 2014 :** désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre
- **juin 2016 :** obtention du PC
- **décembre 2016 :** démarrage des travaux
- **août 2018 :** fin prévisionnelle des travaux



Le chantier du lycée Lucie Aubrac début décembre 2017

La lettre "Ici la SAERP" est éditée par la SAERP – Cité Régionale de l'Environnement d'Île-de-France, 90-92 avenue du Général Leclerc - 93500 PANTIN - T 01 83 65 37 00 - www.saerp.fr. **Directrice de la publication :** Isabelle Bonnaud-Jouin • **Rédaction :** SAERP • **Maquette :** Claire Pasquet • **Photos :** SAERP – Hélotropic – Agence ANMA - Cécile Septet/ANMA – Atelier d'Architecture BW – SAM Architecture – Epicuria Architectes - Bouygues Construction • **Impression :** Imprimerie Willaume Egret • **Nombre d'exemplaires :** 1500.

Suivez notre actualité sur www.saerp.fr